



République Française

Département
du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	13
Pour	Contre	Abstention
17	0	0

Date de convocation
Le 29 décembre 2021

Objet de la délibération

Ouverture des commerces en
2022

CM 2022//01-D12

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 20/01/2022

Envoyé en préfecture le 20/01/2022

Reçu en préfecture le 20/01/2022

Affiché le 20/01/2022 SLOW

ID : 059-215901281-20220105-CM202201D12-DE

Extrait du
Des délibérations du
Commune de Capinghem

Séance du 5 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux le 5 janvier, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, Y. WIDHEN, S. DUMORTIER, G. CHATEAU, F. TREDEZ, G. OUDAERT, N. ROUBAUD, A. KIMOUR, K. UDRY, J. AGNIERAY, M. WALICKI,

Absents excusés avec pouvoir :

V. DUCOURAU > pouvoir à MC. FICHELE, G. TRAPASSO > pouvoir à V. PARABOSCHI, P. MOUCHON > pouvoir à F. TREDEZ, E. BARBAY > pouvoir à G. OUDAERT,

Absents excusés sans pouvoir : JM. CLERFAYT

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

Entendu l'exposé du Maire,

Dans le cadre du plan de relance de l'économie mis en place par la Métropole Européenne de Lille, une mesure spécifique est dédiée aux autorisations d'ouvertures dominicales des commerces de détail pour 2022

Suite la situation sanitaire actuelle liée au COVID 19, le MEL a décidé d'assouplir le cadre des ouvertures dominicales des commerces ces de détails autorisées par Monsieur le Maire sur le territoire au titre de l'année 2022,

Vu la loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques,

Vu la décision n° 21 C 0311 en date du 28 juin 2021 de la Métropole Européenne de Lille,

Madame Roubaud ne prend pas part au vote :

Le conseil municipal, après délibération, **DECIDE**,

de **FIXER** le nombre de dimanches de l'année 2022, pouvant donner lieu à ouverture à 12 dimanches, dans le respect d'un calendrier commun de 7 dates comme suit :

- 2 premiers dimanches des soldes (16 janvier 2022 et le 26 juin 2022)
- Le dimanche précédent la rentrée des classes (28 août 2022)
- Les 4 dimanches précédents Noël (27 novembre 2022- 4, 11 et 18 décembre 2022)

Les 5 dates restantes sont choisies librement par la municipalité comme suit :

- Le dimanche 6 février 2022
- le dimanche 17 avril 2022
- le dimanche 29 mai 2022
- le dimanche 30 octobre 2022
- le dimanche 20 novembre 2022

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM